

DOLLEREN

VFOS



Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984



L'ÉDITO

Bonjour à tous,

A mon tour de prendre la plume pour vous partager ce qui me tient particulièrement à cœur, et ce qui me motive dans ce mandat d'adjointe que j'ai accepté : le bien-vivre à DOLLEREN.

Depuis des décennies, les élus qui nous ont précédés ont toujours eu à cœur d'entretenir la beauté du village en toutes saisons avec un fleurissement à la hauteur de vos attentes, et, depuis l'année passée, son embellissement grâce aux décorations qui ont le mérite d'être le résultat d'une œuvre collégiale. D'ailleurs, j'invite tous ceux qui ont envie de se mobiliser à nous rejoindre pour un moment agréable autour d'un objectif commun, dans la bonne entente et la convivialité. Je sais que certains ne manquent pas d'idées et qu'ils peuvent nous aider à rendre le village plus attrayant.



Au palmarès des villes et villages fleuris, où nous nous étions inscrits pour la première fois cette année, nous n'avons pas obtenu de 1^{re} fleur ni même les encouragements. Peu importe ! Ce qui compte, c'est d'embellir le village pour nous, pour la beauté des yeux. Il n'est pas rare que des touristes s'arrêtent pour prendre l'un ou l'autre cliché de nos réalisations. Souhaitons que la fouine qui a eu la mauvaise idée de saccager les jardinières du pont de la rue du Gazon cet été, et qui, ensuite, s'est attaquée au beau massif près du parking de l'école, déserte les lieux et décide d'aller faire ses dégradations ailleurs !

Certains projets mettent du temps à se concrétiser, mais, avec de la persévérance et de la bonne volonté, ils finissent par aboutir. La boîte à livres, après un an, devrait voir le jour prochainement.

Une autre cause me tient particulièrement à cœur : quelle planète voulons-nous léguer à nos enfants ?

Connaissez-vous l'histoire du colibri ?

Dans la forêt amazonienne, un incendie causé par la foudre vient de se déclarer. Tous les animaux de la jungle regardent médusés leur territoire en proie aux flammes. Seul le colibri, aussi appelé oiseau-mouche à cause de sa petite taille, s'agite et transporte depuis la rivière des gouttes d'eau dans son bec pour tenter d'éteindre le feu. Les animaux se moquent de lui : « Tu ne t'imagines pas que tu vas réussir à toi tout seul à éteindre le feu ? » Le colibri répond : « Je sais bien que je n'y arriverai pas tout seul, mais je fais ma part. »

Pour lutter contre le réchauffement climatique, nous pouvons, tel le colibri, commencer par de petites choses. Faire l'effort d'amener ou de récupérer les enfants à l'école à pied plutôt qu'en voiture. C'est le leitmotiv des élus depuis ce nouveau mandat : ne plus prendre systématiquement la voiture pour se rendre aux réunions du Conseil Municipal. A nous de montrer le bon exemple !

Le vélo est aussi un excellent moyen de locomotion. Bientôt devant la mairie et près du cimetière, des dispositifs spéciaux pour garer vos bicyclettes seront installés.

Il est souhaitable de prendre conscience, peu à peu, de la nécessité de changer nos habitudes pour préserver ce capital que nous voulons transmettre à nos enfants. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières !

Merci à vous !

Brigitte STUDER 2^e adjointe

MAIRIE

Heures d'ouverture au public :
mardi et vendredi de 9 h à 11 h 30
et de 17 h à 18 h.

Permanence de M. REYMANN,
Maire :

le mardi de 17 h à 18 h.

Permanence de
M. GAUTHRON, Premier Adjoint :
le samedi matin sur rendez-vous.

Tél. : 03.89.82.02.12

Télécopie : 03.89.82.91.12

Email : mairie.dolleren@tv-com.net

Site internet : www.dolleren.fr

POSTE OBERBRUCK

L'agence postale est ouverte les
lundi, mardi, jeudi, vendredi et
samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

DÉPART-ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

Arrivée, départ ou simple chan-
gement d'adresse dans la
commune : dans votre intérêt,
n'oubliez pas de le signaler au
secrétariat de la Mairie.

Il est rappelé que les déclarations
de domicile et de changement
de domicile **sont obligatoires** en
ALSACE-MOSELLE.

COMPTEURS D'EAU

L'agent technique communal effec-
tuera le relevé des compteurs d'eau
les 19, 20 et 21 octobre.

**Veuillez lui réserver un bon ac-
cueil et respecter sa tournée, en le
laissant relever personnellement
votre compteur.**

En cas d'absence, un avis de pas-
sage vous sera déposé. Merci de
le compléter très rapidement et de
le déposer dans la boîte aux lettres
de la mairie (près du panneau d'affi-
chage).

LISTE ÉLECTORALE

L'inscription sur les listes élec-
torales n'est pas seulement un

devoir civique, mais résulte éga-
lement d'une obligation légale.
Elle est indispensable pour pou-
voir voter. Les demandes d'ins-
cription peuvent être effectuées
en mairie pendant toute l'année.

Comment s'inscrire ?

- Au secrétariat de la Mai-
rie aux heures d'ouverture. Il
conviendra de vous munir d'un
document d'identité et d'un jus-
tificatif de domicile,

- Cette demande peut éga-
lement être adressée par courrier
ou déposée par un tiers dûment
mandaté (le formulaire peut être
téléchargé – cerfa 12669*02).

Une téléprocédure d'interroga-
tion de la situation individuelle
via le site www.service-public.fr
vous permet de vérifier votre
inscription sur la liste électorale
d'une commune. Si l'électeur
n'est pas trouvé dans l'applica-
tion, il sera invité à contacter sa
commune d'inscription ou à dé-
poser une demande d'inscription
sur les listes électorales.

*Tous les Français et Françaises
majeurs jouissant de leurs droits
civiques et politiques et qui ne
sont pas déjà inscrits sur une liste
électorale ou qui ont changé de
commune de résidence DOIVENT
solliciter leur inscription.*

N'attendez pas le dernier mo-
ment pour vous inscrire.

Pour tout renseignement ou en
cas de problème, n'hésitez pas à
contacter le secrétariat de la mai-
rie.

REPOS DOMINICAL

**Il est rappelé que l'utilisation des
tronçonneuses, tondeuses à ga-
zon et autres matériels motorisés
de jardinage et d'entretien des
espaces verts ou naturels ainsi
que celle des engins d'exploita-
tion forestière**

sont INTERDITES

**TOUS les dimanches ainsi que
les jours fériés suivants : 1^{er} jan-
vier, Assomption, Ascension, 1^{er}
novembre et Noël.**

OBLIGATIONS DES RIVERAINS

Les quatre commandements du
propriétaire ou locataire riverain :

- veiller à la propreté des
rues, trottoirs, rigoles et cani-
veaux par un balayage fréquent,
- veiller à l'évacuation des
eaux de pluie en gardant les
tuyaux de descente en bon état,
- effectuer l'élagage des
haies vives et autres arbres dé-
bordant sur le domaine public,
- procéder à l'enlèvement
des mauvaises herbes sur toute
la longueur de sa propriété.

HAIES

Il est rappelé que les haies
doivent être taillées à l'aplomb du
domaine public. Cela est d'autant
plus indispensable à proximité
des carrefours pour permettre
une bonne visibilité. Il convient
également de ne pas encombrer
le passage des piétons sur les
trottoirs.

Dans ce cas la haie ne doit pas
dépasser deux mètres de haut. Il
incombe donc aux propriétaires
de tailler les haies à la limite de
leur propriété pour qu'elles ne dé-
bordent pas sur la voie publique.
Merci de respecter ces prescrip-
tions réglementaires pour le
bien de tous.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

En cas de panne d'éclairage public, veuillez le signaler au secrétariat de la Mairie.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est demandé de laisser un passage de 1,20 m minimum sur les trottoirs de la route départementale pour permettre la circulation sans danger des enfants, des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Plusieurs parkings sont utilisables tout le long de la traversée du village :

- à l'église
- à l'école
- en face de la scierie
- après la rambarde bleue à la sortie du village vers Sewen.

MARIAGE

Le 14 août 2021 à DOLLEREN, Charles BATTMANN et Yolande KAUL.

DÉCÈS

KESSLER Michel,
Le 19 août 2021 à DOLLEREN

NAISSANCE

Le 14 juillet 2021,
Tobyaz de Christian et Joy KOCH.



BIENVENUE À

Anastasia RAUCH et James SINOATRY et leur fils Isaac, Sylvie et Eric THOREL

ANNIVERSAIRES AUTOMNE 2021

OCTOBRE

Le 16
GASSER Jean-Pierre 86 ans

NOVEMBRE

Le 15
KOENIG Georges 75 ans

Le 17
TROMMENSCHLAGER Claude 74 ans

Le 20
MERSIOL Elise 83 ans

DECEMBRE

Le 11
GUERRINGUE Marie-Thérèse 70 ans

Le 15
HENSINGER Armand 74 ans

Le 18
AST Annette 87 ans

BIHL Lydia 71 ans

DATES À RETENIR :



FIN NOVEMBRE :

collecte annuelle de la Banque Alimentaire.

Chaque mois, par ses dons alimentaires, la Banque Alimentaire du Haut-Rhin soutient 12 000 personnes en situation précaire. Cela représente sur une année l'équivalent de 5 millions de repas.

Aliments souhaités : conserves de légumes, conserves de poisson, conserves de fruits, huile, sucre, café, petits-déjeuners, produits d'hygiène.

Merci !

Banque alimentaire du Haut-Rhin

9, allée Gluck – 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 89 42 77 77

Fax : 03 89 59 09 78

BA680@banquealimentaire.org
www.BA680.org



Réseau APA 
La Solidarité en +

Rejoignez
nos équipes

reseau-apa.fr  03 89 32 78 71

Postulez
directement
en
flashant
ce code





AU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2021

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire tient à exprimer ses remerciements à toutes les personnes qui se sont investies dans la confection, la préparation et l'installation des décorations et du fleurissement de cet été.

Il souligne également le travail des personnes qui interviennent ponctuellement, par exemple pour la tonte et le débroussaillage. Ce genre d'initiative souligne l'esprit villageois !

Le Conseil Municipal,

Souscrit un emprunt de 146 000 € auprès du CREDIT MUTUEL pour financer les travaux du GRABER,

Est informé de l'avancement de la procédure d'appel d'offres,

Est informé que le chemin d'accès au GRABER a été remis en état,

Approuve la vente d'une parcelle forestière au profit de Monsieur ADAM pour un prix de 4 065 €. Cette parcelle est assez isolée et ne constitue pas une réserve forestière.

S'oppose à l'extension des principes du décret PPRI à l'ensemble du territoire et à l'ensemble des aménagements de protection contre les inondations. S'oppose également à la non prise en compte du rôle des digues et des aménagements hydrauliques dans la protection contre les inondations.

S'oppose au calcul pour la bande arrière digue proposé par le décret PPRI.

Vote une motion contre la restructuration d'EDF baptisé « HERCULE » devant conduire à la création de trois entités distinctes.

Est informé de l'avancement du dossier d'amélioration des captages d'eau.

Est informé par Monsieur TROMMENSCHLAGER de la problématique des dégâts de sangliers. Au cours de l'automne/hiver 2020/2021 les dégâts ont été très importants. Monsieur le Maire a organisé une réunion de la 4 C le 25 mai dernier.

Vote un virement de crédit de 5 000 € du compte charges salariales au compte prestation de service.

En effet, certains travaux de bûcheronnages seront effectués par des entreprises privées.

Est informé que la Régie des Téléskis bénéficiera d'une indemnisation COVID de 2 605 € ;

Est informé de l'avancement du développement du site Internet.

Est informé que la subvention au titre de l'îlot de sénescence de 24 800 € a été versée.

Est informé de la présence d'une équipe de scouts sur le terrain du GRABER.

Madame STUDER, référente climat, rend compte de la première réunion. Une journée de travail sera organisée prochainement à SEWEN.

Madame STUDER rappelle le projet d'aménagement de la placette devant la Mairie et en appelle aux bonnes volontés pour des travaux de peinture.

SITE INTERNET

Depuis mi-septembre, la commune de Dolleren a un nouveau site internet. Après de 7 ans de bons et loyaux services, le site internet que vous connaissiez vient de prendre sa retraite. L'adresse reste inchangée : www.dolleren.fr

La commune se devait d'avoir un site plus moderne, ergonomique, répondant aux dernières technologies et compatible sur tous les supports (ordinateur, tablette, Smartphone).

On y retrouve toutes les informations utiles. C'est une vitrine importante qui vient compléter la présence numérique de la page Facebook du village.

Je continuerai la gestion du site concernant les mises à jour des pages et la publication des actualités. Celles-ci sont régulières, alors n'hésitez pas à consulter le site !

Cette refonte a été obligatoire suite à l'obsolescence des différents logiciels qui composaient notre site. Nous avons travaillé avec Raphaëlle BAUT de Soppe-le-Haut.

Raphaëlle BAUT (ΣRB)

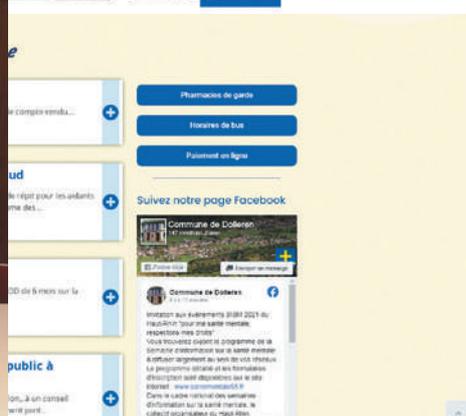
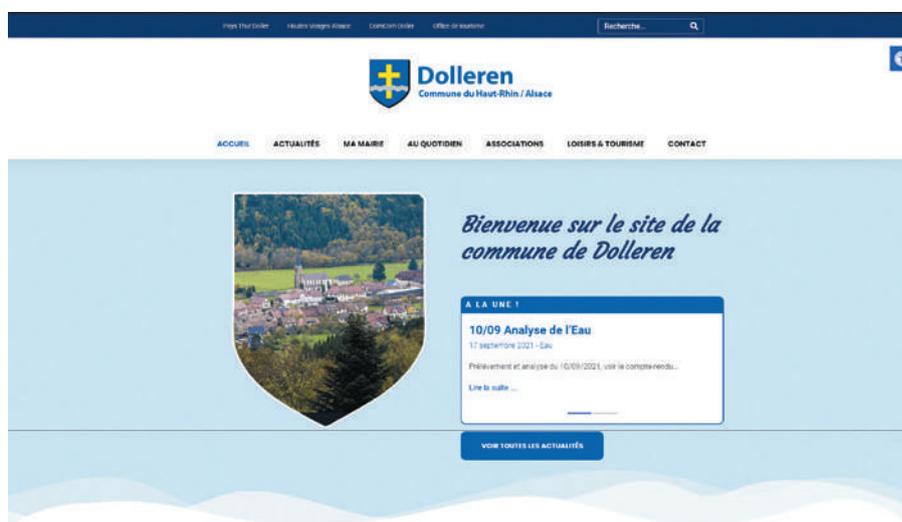
ΣRB
Raphaëlle BAUT^{AS}

@RaphaëlleBautPro
Agence marketing

Nous espérons que cette nouvelle interface vous plaira et surtout qu'elle vous sera utile.

Évolutive et collaborative, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques pour la compléter et la faire vivre !

Pascal Gauthron
1^{er} adjoint
Responsable communication



NOCES D'OR

Le Dimanche 11 juillet, La CHORALE Ste Cécile était en fête pour célébrer les noces d'or de son chef de chorale Claude TROMMENSCHLAGER et de son épouse Marie-Laure née BAEUMLER. L'office, célébré par l'Abbé FLOTA a été agrémenté par les chants des choristes. Les 3 filles du couple ont, quant à elles, interprété un magnifique « Quand on n'a que l'amour » de Jacques BREL. La séquence émotion s'est poursuivie avec « la tendresse » de BOURVIL interprétée par les 5 petits-enfants du couple.

A l'issue de la cérémonie, amis et famille se sont rassemblés pour féliciter les mariés et fêter avec eux ces 50 années de vie commune. Nous nous associons à leurs vœux de bonheur et de santé et félicitons de tout cœur le couple pour ce demi-siècle d'amour partagé. De 1983 à 2014, Claude a été maire de DOLLEREN et a toujours été ardemment soutenu dans sa tâche par son épouse.

BS



VIVE LES MARIÉS

Le 14 août dernier, M. Le Maire Sébastien REYMANN a officialisé l'union de Yolande KAUL et de Charles BATTMANN après près de 40 années de vie commune.

C'est entourés de leurs témoins respectifs, de leur petits-fils, de leur fille et de son compagnon qu'ils ont prononcé leur engagement mutuel.

La mariée est agent hospitalier et son époux, conducteur de poids lourds.

Nos vœux de bonheur à tous les deux.

BS



QUÊTE 2021 POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Quête pour le Comité Départemental du Haut Rhin a été effectuée dans notre village au cours des mois de juillet à septembre.

Le montant total de vos dons est de 2.560.00 € pour l'année 2021. C'est la quête la plus importante depuis le début des collectes.

Cette somme est entièrement versée à la Ligue contre le Cancer à Colmar par l'intermédiaire de la Mairie de Dolleren.



COMITÉ DU HAUT-RHIN

Chers donateurs, la grande générosité de cette année, renouvelée au fil des ans, est une belle preuve de votre confiance pour la Ligue et pour la noble cause qu'elle défend. Pour les quêteurs bénévoles (depuis 1993) votre générosité et votre accueil toujours très aimable sont un encouragement pour toute l'équipe.

Comme chaque année et pour diverses raisons, le contact avec un petit nombre de foyers n'a pas pu se faire. Toute personne désireuse de soutenir la Ligue a la possibilité d'adresser un chèque à la

Ligue Contre le Cancer – Comité du Haut Rhin
10, rue du Triangle
68000 – COLMAR

Vous pouvez également vous renseigner à la Mairie de Dolleren.
Dominique, Marie-Anne, Véronique, Joseph, Renée et Valérie vous remercient.

Valérie KESSLER

CHORALE STE CÉCILE : NOUVEAU COMITÉ

Suite au décès le 8 mars 2021 de Henri TRESCH président de la chorale depuis le 20 février 1966, les membres de la chorale se sont réunis pour élire un nouveau comité.

Le comité se compose de :

Présidente : Valérie KESSLER

Chef de chœur : Claude TROMMENSCHLAGER

Organiste : Marie Anne STUDER

Trésorier : Gilles WEISS

Secrétaire et Bibliothécaire : Sandrine KACHLER.

Une chorale est un groupe organisé de fidèles qui donne aux célébrations un caractère plus priant, plus recueilli, ou plus festif et plus joyeux, selon les moments, au moyen de la musique vocale et instrumentale qui favorise l'expression de la foi et la piété de l'assemblée tout entière.

Notre chorale est régie par les statuts internes des chorales liturgiques d'Alsace – Union Ste Cécile.

La chorale de notre village assure de son mieux les offices du week-end et les événements particuliers et vous accompagne lors de ces offices.

Comme dans toutes les chorales, nos effectifs sont à la baisse et nous serions heureux de compter parmi nos rangs de nouveaux membres.

Toute personne aimant le chant peut devenir choriste, et par conséquent, si vous souhaitez rejoindre notre chorale, n'hésitez pas à prendre contact avec un de nos membres.

DU CÔTÉ DU CONSEIL DE FABRIQUE

• Un nouveau président au conseil de fabrique de Dolleren

Mme Valérie KESSLER arrivant au terme de ses 18 années a souhaité s'arrêter au niveau de la présidence. Nous la remercions vivement pour le travail accompli durant toutes ces années. En fédérant une équipe et, en partenariat avec la commune et d'autres associations villageoises, elle a su porter divers projets tels que la rénovation de l'église, le marché paysan, les repas de la fête patronale et la rénovation du calvaire. Suite à la réunion du 21 avril 2021, c'est Marc BIHL qui assure la présidence. Le bureau se compose donc des personnes suivantes :

- **Président :** Marc BIHL
- **Trésorier :** Georges KOENIG
- **Secrétariat :** Marie Anne STUDER
- **Les assesseurs sont :** Christian NUSSBAUM et Valérie KESSLER



Nous sommes à la recherche de personnes qui accepteraient de compléter l'équipe à raison de quatre réunions par an. Merci également à M. le Maire et à la commune pour son soutien et la mise à disposition d'une salle chauffée de l'ancien presbytère pour la messe de semaine du jeudi matin et les cénacles.
Abbé Frédéric FLOTA

• Travaux au clocher de l'église à Dolleren

En raison de la présence de trop nombreux pigeons dans le clocher et des dégâts occasionnés, la municipalité et le conseil de fabrique ont réalisé des travaux de protection anti-volatiles. Au préalable, Monsieur le Maire et les adjoints ainsi que les membres du conseil de fabrique se sont réunis pour analyser la situation et trouver les solutions adéquates. Cette réunion constructive a permis de se concerter pour la réalisation des travaux et le choix des entreprises.

Dans un premier temps, des travaux de nettoyage, d'évacuation et de traitement des fientes ont été effectués par la société SO PRO NETT de Staffelfelden pour un montant de 2 356.80 €. Cette dépense a été prise en charge par le conseil de fabrique. Une subvention accordée par la Caisse du Crédit Mutuel La Doller a permis de réduire la charge.

Dans un deuxième temps, la société VOEGELE de Strasbourg a mis en place des filets de protection anti-volatiles à l'arrière des abats-sons. Le montant de 10 384.80 € a été pris en charge par la municipalité.

L'entreprise BODET de Vendenheim a dû intervenir pour le remplacement du moteur et du bras de masse de la cloche n° 2 pour un montant de 1 500.00 €. Facture à la charge de la commune.

Des travaux de renforcement d'une partie du plancher dans le clocher, le nettoyage de l'accès handicapés ainsi que le porche de l'entrée principale ont été réalisés par les membres du conseil de fabrique.

Un grand merci à Monsieur le Maire et la municipalité pour l'aide financière précieuse, au Crédit Mutuel pour la subvention et le soutien, aux membres du conseil de fabrique pour leur disponibilité et leur investissement.

Marc BIHL et Valérie KESSLER



RENTRÉE DES CLASSES

Quelques changements dans l'équipe des enseignantes de l'école pour cette nouvelle rentrée scolaire.



Les enfants du Cycle 1 (GS et CP) sont encadrés les mardi, jeudi et un lundi sur trois par Mme Justine GEORGES pour le complément de la directrice Mme Charlotte SCHELLENBAUM.



Mme Aurélie COUSY occupe toujours le poste d'ATSEM, mais ne fait plus qu'un mi-temps à DOLLEREN : l'après-midi du lundi et mardi, ainsi que les jeudi et vendredi matin, elle seconde une institutrice à MASEVAUX.



L'arrivée de Mlle Emma DUNEZ, âgée de 22 ans, en service civique pour toute l'année scolaire pallie heureusement l'absence de Mme COUSY. Emma qui est la fille de la compagne de Benoît BEHRA est ravie de son embauche.



L'AESH, Mme Anna-belle WITTEBROUCK, qui accompagne les élèves en situation de handicap est en revanche présente à temps plein cette année.



Les enfants du Cycle 3 (CM1-CM2) sont pris en charge les lundi, mardi et vendredi par Mme Elodie BEHRA, le jeudi par Mme Réjane NUSSBAUM.



Mme Nicole SCHEUBEL, quant à elle, assure les cours qu'on qualifiait autrefois « cours de religion » et qui s'apparentent davantage à des cours de morale. Elle vient le lundi après-midi pour une heure dans la classe des plus jeunes, le mardi matin, une heure, chez les grands.



Mme Rachel VIDAL qui est en contrat aidé pour la deuxième année consécutive est présente les jeudi et vendredi matin à l'école de DOLLEREN ; c'est aussi elle qui accompagne vos enfants dans le bus, matin et soir.

Ce sont 45 élèves qui fréquentent l'Ecole de DOLLEREN, 23 dans la classe des CP et GS, 22 dans la classe des CM1 et CM2.

La répartition est la suivante : 15 enfants de DOLLEREN, 15 de SEWEN, 6 d'OBERBRUCK, 6 de RIMBACH et 3 venant d'autres communes. BS

HORAIRES

Horaires d'ouverture PROXI

Téléphone : 09 67 70 90 57

Lundi : 8 h 00 - 13 h 00

Mardi : 8 h 00 - 13 h 00

Mercredi : 8 h 00 - 13 h 00

Jeudi : 8 h 00 - 12 h 00 15 h 00 - 18 h 00

vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 15 h 00 - 18 h 00

Samedi : 8 h 00 - 13 h 00

Dimanche : 8 h 00 - 12 h 00



Horaires Boucherie « chez Hubert »

Téléphone : 03 89 82 00 08

Lundi : 8 h 00 - 12 h 00 après midi fermé

Mardi : 8 h 00 - 12 h 00 14 h 30 - 18 h 30

Mercredi : 8 h 00 - 12 h 00 après midi fermé

Jeudi : 8 h 00 - 12 h 00 14 h 30 - 19 h 00

Vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 14 h 30 - 19 h 00

Samedi : 7 h 30 Non Stop jusqu'à 15 h 00



Nouveaux horaires du cabinet de télémedecine

Les consultations de télémedecine

sans rendez-vous sont possibles :

le Lundi de 8 h 30 à 10 h 00

le Mercredi de 14 h 30 à 16 h 00

Site : <http://www.clinic-alpha.com>

téléphone : 07 57 57 07 75

Des consultations sont toujours possibles

le Jeudi en présentiel, mais uniquement sur rendez-vous

en téléphonant au 06 37 24 67 98 ou 03 89 36 48 98

EN CAS D'URGENCE MEDICALE,

N'HESITEZ PAS D'APPELER LE SAMU (15)



Boulangerie « Chez JB » à Oberbruck

Téléphone : 03 89 74 90 85

Lundi et Mardi : fermé

Mercredi - Jeudi - Vendredi :

6 h 30 - 13 h 00 15 h 30 - 18 h 00

Samedi : 6 h 30 à 13 h 00

Dimanche : 7 h 00 à 11 h 30



La période estivale étant désormais derrière nous, il est temps de faire le bilan de notre activité phare de ces derniers mois : le VTT. En effet, après plusieurs délibérations entre les différents acteurs locaux, nous avons enfin pu porter à bien ce projet que nous souhaitions depuis longtemps.

C'est durant le week end du 10 et 11 juillet 2021 qu'a eu lieu la première course de VTT sur la piste du Schlumpf. Le samedi 10 était consacré à la course entre les participants (manches de qualifications et course entre qualifiés), le dimanche était plus tourné vers le grand public, entre sessions libres et découverte du VTT électrique sur un parcours adapté et organisé par Maxime GUICHARDON.

Toute l'équipe bénévole s'est donnée à cœur joie pour organiser cet événement et veiller à son bon déroulement. Les semaines qui ont précédé ce fabuleux week end ont été rythmées par des négociations, des entrevues mais aussi par le manque de projection quant aux conditions sanitaires. Elles ont demandé beaucoup de disponibilité aux bénévoles et acteurs de ces deux journées. Mais que ça en valait la peine ! Ce fut un week end innovant et prometteur quant à la tenue de futurs événements sportifs sur le site.

Les 65 participants ont régalé les spectateurs et ont su offrir un spectacle sportif grandiose. Environ 250 spectateurs ont (re)découvert cette discipline dite « old school » pour leur plus grand plaisir.

Cette course, que nous pensions initialement attirante pour des sportifs du massif des Vosges, a non seulement vu la participation de champions vosgiens mais aussi suisses, allemands et même danois !

Avec un excellent temps de 02 : 28 : 61, Jérémie SEVRAIN a fait le show sur son VTT pour devancer Arthur ESSLINGER (02 : 32 : 27) et Victor MEYER (02 : 32 : 40) qui l'accompagnent sur le podium. Georges WALLIS et Aurélien SCHAIRER terminent au pied du podium et tenteront d'y accéder dès l'an prochain, en tout cas, je l'espère pour eux. Pour les spectateurs, un village avec différents stands d'expositions et de restaurations se tenait après l'arrivée. Nous avons l'honneur d'accueillir un stand CANNONDALE avec en exposition, un VTT réputé au niveau mondial et prisé par les sportifs de haut niveau.



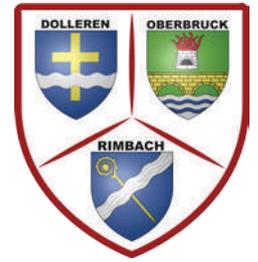


Je remercie tous les groupes, sponsors et partenaires sans qui cet événement n'aurait pas pu se dérouler, en particulier Mathieu TROQUIER qui a organisé avec un grand professionnalisme la course et la venue des partenaires cyclistes et vététistes. Je tenais aussi à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et sans lesquels, cet événement n'aurait jamais pu avoir lieu mais aussi le docteur Jean-Pierre Muller pour son implication. Enfin, je remercie les nombreuses personnes politiques venues assister à l'événement.

Je vous donne à tous rendez-vous l'année prochaine, dans la joie, la bonne humeur et la convivialité, comme ce fut le cas cette année.

Sylvain HOOG

SAPEURS-POMPIERS DU SIVU DE DOLLEREN- OBERBRUCK-RIMBACH



Le dimanche 29 août passé, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de notre corps intercommunal de Dolleren-Oberbruck-Rimbach au foyer communal d'Oberbruck.

Après avoir salué les autorités présentes de même que l'ensemble des membres de l'assemblée, puis observé une minute de silence en mémoire des membres défunts, le président Stéphane STUDER a effectué une rétrospective des activités « amicalistes » des années 2019 et 2020 (l'Assemblée Générale de 2020 ayant en effet été annulée du fait de la crise sanitaire). Ce dernier a ensuite passé la parole à l'Adjudant-chef Régis BEHRA, chef de centre, qui a, quant à lui, dressé un bilan opérationnel du corps à proprement parler, en revenant notamment sur les 81 interventions traitées courant 2020, de même que sur l'impact non négligeable que la pandémie de Covid-19 a généré sur les activités de sapeurs-pompiers.

Malgré une année 2020 fortement entravée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, bon nombre des agents de notre corps ont tout de même réussi à finaliser avec brio des formations diplômantes de spécialisations, leur permettant ainsi d'acquérir et de valider des compétences complémentaires (chef d'équipe, chef d'agrès, etc.), tout en faisant valoir leurs nominations à des grades supérieurs.

Une fois le bilan financier présenté par le trésorier de l'amicale, Bernard KESSLER, puis les divers projets et manifestations à venir exposés par le président, ce dernier a invité les membres présents à procéder à des votes dans le cadre du renouvellement partiel du comité.

Suite aux élections et après quelques remaniements et mouvements de personnels consécutifs, c'est finalement Régis BEHRA qui assure à présent la présidence de l'amicale, et ce, en complément des ses fonctions actuelles de chef de corps.

S'en sont suivies les interventions respectives de Sébastien REYMANN, maire de Dolleren et Président du Sivu, d'Hubert BEHRA, adjoint au maire d'Oberbruck, puis de Frédéric WELKER conseiller municipal de Rimbach et membre du comité Sivu. Ces derniers ont unanimement félicité et remercié chaleureusement l'ensemble des membres de l'amicale de même que l'ensemble des sapeurs-pompiers du corps pour leur investissement et leur engagement respectif, et plus particulièrement le président sortant, Stéphane STUDER, qui quitte la présidence de l'amicale après près de 13 années de bons et loyaux services.

Enfin la matinée s'est conclue par la remise officielle par les autorités de nos 3 villages respectifs formant le Sivu, de nouveaux casques Rosenbauer Heros Titan, et ce, en remplacement des anciens casques MSA Gallet FI-S et E datant des années 2000 dont la maintenabilité était devenue quasi impossible.

Un très beau cadeau pour les 25 sapeurs-pompiers (19 hommes et 6 femmes) que composent notre corps intercommunal, et qui n'ont bien évidemment pas manqué de remercier vivement le Sivu et les 3 collectivités pour cet investissement non moins conséquent.



DU CÔTÉ DE LA MJC

(Maison des jeunes et de la culture, maison pour tous)
1, rue de la 1ère DFL (ancien presbytère, à côté de l'Eglise)
Présidente : WECKNER Yvette 10, rue de la 1ère DFL 68290 DOLLEREN
Contact : 06.23.84.30.29 / 03.89.82.02.90
mail : weckfdoller@tv-com.net



Yoga :

les cours de yoga pour l'année 2021/2022 ont repris lundi 6 septembre 2021. Les cours de HataYoga s'adressent à toute personne qui cherche le chemin de l'équilibre entre le corps et l'esprit. La méthode Eva Ruchpaul associe postures et respirations. Les séances sont adaptées aux capacités des participants. Les cours ont lieu à la MJC tous les lundis à 18 h 00 pour la 1^{re} séance et à 19 h 45 pour la 2^e séance. Durée : 1 h 15

Renseignements : Christiane RUDLER 03.89.82.58.49 / 06.82.18.51.64

Mail : christiane.rudler@gmail.com

3^e âge :

les rencontres conviviales de nos aînés ont repris à la MJC le jeudi 30 septembre à 14h00, et ce dans le respect des gestes barrières.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les sympathiques animatrices Marie Rose NAEGELEN (03.69.19.59.45) et Lisette MERSIOL (03.89.82.98.20). Elles se sont réjouies de retrouver les anciens participants et d'accueillir des « nouveaux ».

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe.

AVIS DE RECHERCHE

La mairie lance cette année un appel aux particuliers car elle est confrontée à des difficultés pour trouver un arbre convenable pour se dresser dans le village.

Voici ses critères :

- le sapin, doit mesurer au moins 6 à 7 mètres,
- il doit être suffisamment accessible, route ou chemin proche,
- une silhouette équilibrée,
- une parure dense et pas d'irrégularités importantes.

L'abattage et le transport seront pris en charge par la mairie.

Si vous pensez détenir la perle rare, il faut contacter la mairie.

Merci.



GRANDS ANNIVERSAIRES

M. Joseph LEHMANN a fêté ses 85 ans le 26 juillet dernier. Originaire de SEWEN, il est Dollérois depuis son mariage en 1957 avec Denise ILTIS. Il s'occupe chaque jour de ses poules et de ses lapins et tient à sa promenade quotidienne, le plus souvent accompagné de sa fille, dans les chemins derrière sa maison.

Il est un fervent participant des rencontres du club du 3^e âge et a accueilli avec satisfaction l'annonce de la reprise des réunions après ces longs mois de repos forcé causé par la crise COVID.



M. Albert TROMMENSCHLAGER a quant à lui fêté ses 80 ans le 5 août dernier. Vous l'avez sans doute déjà croisé sur les routes lorsqu'il fait ses livraisons de lait, fromage blanc ou yaourt de la ferme du HOLSCHLAG 2, ou dans un pré quand il fauche ou retourne l'herbe. Il est très actif. Lui et sa femme Marthe née SCHOEFFEL, originaire de la ferme du Rammersbach à FELLERING, secondent avec efficacité leur fils Roger, et son épouse. On peut même les voir sur le quad familial lorsqu'ils récupèrent les bêtes au pâturage le soir. La délégation municipale a bénéficié d'un accueil chaleureux à la ferme à l'occasion de ce quatre-vingtième anniversaire.



Mme FURTER Marie-Rose, née KLINGLER a elle aussi eu la joie de souffler ses 85 bougies le 3 septembre de cette année. Seule depuis le décès de son époux, le 12 novembre 2008, elle a la joie depuis 7 mois de pouvoir dorloter quotidiennement son arrière-petit-fils Billy, sa petite fille Charlène et son compagnon Théo ayant construit un logement attenant au sien. Elle tricote, fait des mots mêlés, s'adonne à la lecture et aime jouer aux cartes. Elle aime recevoir les siens et fréquenter assidûment les jeudis du 3^e âge. M. le maire accompagné du premier adjoint et de la deuxième adjointe lui ont rendu visite pour lui remettre de la part de la Municipalité un panier garni.



Nous souhaitons à tous ces dynamiques octogénaires un très bon anniversaire accompagné de nos vœux de longévité et de très bonne santé.

M. Xavier ZIMMERMANN a lui aussi eu ses 80 ans. N'ayant pu le rencontrer, nous lui transmettons également nos vœux les meilleurs, ainsi qu'à M. Maurice KUSTER, 86 ans et Mme Cécile KESSLER, 89 ans.

Brigitte STUDER

UN MOMENT POUR TOI POUR TOUS

COURS DE GYM D'ENTRETIEN et D'EXPRESSION

POUR TOUS

Pour les enfants, adultes et séniors

Passer un moment ludique et convivial, échanger tout en pratiquant, à travers des objectifs de séance.



A l'école Maternelle d'OBERBRUCK

LUNDI

ExpressionGYM XXL/séniors : **17H15-18H15**

ExpressionGYM XL/adultes : **18H30-19H30**

MARDI

ExpressionJE S (6 à 11ans) : **17H45-18H45**

JEUDI

ExpressionWEB XL (adultes) : **18H45-19H45**

VENDREDI

ExpressionGYM XXL/séniors : **16H30-17H30**

ExpressionJE M/COLLEGE (11 à 14ans) : **17H45-18H45**

ExpressionJE L/LYCEE(14 ans et +) : **18H45-19H45**

Mais le mieux c'est d'essayer 1^{re} séance gratuite !!!

Contact laetitia.bernard-joffre@outlook.fr

FB/Un moment pour toi, pour tous

Instagram/[un.moment_pour.toi_pour_tous](https://www.instagram.com/un.moment_pour.toi_pour_tous)

UN ÉCRIVAIN PUBLIC À FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'écrire à une administration, à un conseil juridique, de saisir un avocat, d'étayer une plainte auprès du procureur ?

Vous souhaitez faire valoir vos droits et déposer une réclamation, un recours ?

Vous devez contacter la préfecture, déposer un dossier argumenté ?

Vous voulez signaler une situation particulière à votre employeur, votre propriétaire, votre syndic ?

Vous souhaitez régler un différend à l'amiable ?

Vous cherchez à valoriser votre candidature professionnelle ?

L'ÉCRIVAIN PUBLIC rédige pour vous et avec vous en toute confidentialité tout document personnel, professionnel ou administratif.

L'équipe animation France Services en collaboration avec le Conseil Départemental de l'Accès au droit du Haut-Rhin (CDAD68) et Mme Claire SAEHR, écrivain public, vous propose ses services !

Pour la rencontrer dans le cadre d'une permanence gratuite, merci

de **prendre rdv au 03 89 82 40 14 (tapez 1 pour France Services)**

France Services s'adresse à tous les habitants de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.



LES EMPLOIS-JEUNES DE L'ÉTÉ

Cet été, la Commune a réitéré l'embauche de deux emplois-jeunes pour pallier l'absence de Jean-Marc, l'ouvrier communal, lors de ses congés d'été. Leur mission principale : arroser les fleurs, désherber, mais aussi peindre les rambardes qui bordent la rue Principale.

Laura KOENIG, déjà présente l'année passée a choisi de renouveler son engagement de 3 semaines au service de la municipalité, du 19 juillet au 6 août.

N'ayant pas d'autre candidature de jeunes du village, notre choix s'est porté sur Léo GRANKLATEN, un jeune de RIMBACH qui fait partie des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la vallée.

Lui aussi a été embauché pour une durée de 3 semaines consécutives, et ce du 2 au 20 août.

Nous les félicitons tous deux pour leur sérieux et leur conscience professionnelle.



DÉCÈS DE M. RENÉ FESSY, ANCIEN DU BM 11

Les 24 et 25 novembre prochains, cela fera 77 ans que notre commune a été libérée du joug nazi par des unités de la 1^{re} Armée française du général de Lattre de Tassigny, en particulier le bataillon de marche n°11, dont le chef, le commandant Langlois, a été tué à la Fennematt le 23 novembre 1944.

M. René FESSY, l'un des derniers survivants de cette bataille, sinon le dernier, vient de décéder le dimanche 25 juillet dernier lors de vacances familiales à Sciez (74), où ses obsèques ont été célébrées le vendredi suivant. Le 17 février précédent, M. Fessy avait eu le bonheur de fêter son 100^e anniversaire à Paris, où il résidait. En 2004 et en 2014, il avait d'ailleurs fait partie des anciens de la 1^{re} DFL, venus en pèlerinage mémoriel à Dolleren.

Peu de temps avant sa disparition, M. Fessy m'avait transmis un exemplaire de ses mémoires retraçant son parcours militaire du 25 septembre 1944, date de son engagement dans la 1^{re} DFL, au 10 août 1945, jour où il a été libéré de ses obligations militaires et a enfin pu terminer ses études à l'École Centrale de Lyon. Ce document a été rédigé par son épouse, Mme Paulette Trillaud-Fessy. M. Fessy m'avait également autorisé à en publier un extrait dans notre bulletin communal, ce que faisons en sa mémoire et en son hommage.

22 novembre 1944

Départ des Granges, près de Ronchamp (70) à midi sur des GMC, sur pistes et routes boueuses, sans bagages, arrivée vers 18 h au pied du Ballon d'Alsace à La Planche-le-Prêtre, près de Vescemont, après avoir traversé Giromagny (90), libéré le matin par le BM 24. Garde de nuit à l'entrée de la forêt occupée par les Allemands. Pluie, vent et froid.



René Fessy (2^e en partant de la gauche) à Borgo San Dalmazzo (Italie) en mai 1945.

23 novembre 44

Même temps, de garde. Nombreuses destructions et fossés antichars sur la route. Les pionniers partent travailler. Une compagnie commence la progression.

Au matin, je vois partir Dupeyre (le plus jeune des observateurs) avec le lieutenant Emond en jeep pour établir une liaison avec le commandant Langlois, parti en reconnaissance. Ils tombent sur une embuscade. Le lieutenant, blessé, disparaît, prisonnier sans doute ; Dupeyre, gravement blessé, est ramené avec un blessé allemand par le chauffeur qui arrive à faire demi-tour, mais Dupeyre meurt en cours de transport.

Dans l'après-midi, nous attaquons l'ennemi sur les pentes de la Fennematt (commune de Dolleren). Il fait très froid et nous pataugeons dans la boue par un épais brouillard. Nous subissons de graves pertes. Le commandant **Xavier LANGLOIS est tué** à bout portant par rafales de mitraillettes. Le **BM 11** est maintenant sous le commandement du capitaine **BOUCARD** et nous continuons la mission de libérer la vallée de la Doller. L'avance continue, les tanks destroyers (chars légers) peuvent passer.

Le 24, bonne nouvelle, nous apprenons la **prise de Strasbourg** par le général **Leclerc**.

Les 24 et 25 novembre 44, attaque et libération de Sewen et Dolleren par notre détachement de quelques centaines d'hommes. La population nous accueille triomphalement. Les habitants hébergent tous les militaires. (Avec la 1^{re} DFL, je suis revenu en 2004 et 2014, avec un accueil toujours aussi émouvant de la population.)



M. René Fessy et M. Claude Trommenschlager en novembre 2014 au PER de Dolleren.

Pour ma part, je suis hébergé chez une vieille dame, qui ne parle pas du tout le français, mais me prépare néanmoins un confort merveilleux, un bon lit, du schnaps...

Dimanche 26 novembre 44, grosse affluence de troupes, belle messe, premiers chants français depuis 4 ans. Digne attitude de ces parents et femmes dont les fils et les maris ont été incorporés de force. Sommes au repos mais temps exécrable, il gèle fort. Nous apprenons le 27 que Pinasseau (engagé en même temps que moi) a été tué à Dolleren. Un choc pour nous tous.

Le 27 novembre 44, suis au repos. Stabilisation du front. Sommes relevés par d'autres troupes. Les Américains viennent renforcer les troupes en Alsace.

Le 1^{er} décembre 44, l'artillerie nous a rejoints et fait un bruit terrible. Les boches ne sont pas trop méchants, manque d'obus peut-être ! Nous sommes relevés, mais nous restons à Sewen (68). Que de changements en entrant en Alsace, accueil chaleureux, coutumes, profusions d'images religieuses...

Avant d'être démobilisé, le soldat René Fessy partira dans le sud-ouest pour libérer Royan, puis son bataillon reviendra de toute urgence en Alsace pour participer à la défense de Strasbourg menacée par la contre-attaque allemande de von Runstedt. Il rejoindra ensuite le sud-est et prendra part aux durs combats du massif de l'Authion, avant de pénétrer en Italie, où il apprendra la signature de l'armistice. Avant de quitter l'armée, il aura encore la joie et l'honneur de participer au défilé de la victoire le 18 juin 1945 sur les Champs-Élysées.

Jean-Marie EHRET

CLASSE DE DÉCOUVERTE À LA MAISON DE LA NATURE D'ALTENACH



Du 22 au 26 mars, les élèves du CE1-CE2 de Sewen se sont rendus à la Maison de la Nature d'Altenach afin de découvrir la faune et la flore de nos forêts.

Pendant 4 jours, nous avons pu observer les arbres, les fleurs et les différents animaux qui peuplent les forêts du Sundgau.

Des gros mammifères aux petits insectes, en passant par les oiseaux, nous avons appris à les repérer et à les reconnaître grâce aux traces laissées sur leur passage ou grâce à leur chant quand il s'agit des oiseaux.

Parmi les grands mammifères de nos forêts, il y a les sangliers, les chevreuils, les blaireaux et les renards. Nous avons découvert leur mode de vie et leurs habitudes : les souilles, housures, boutis des sangliers, les couchettes, coulées, frottis et moquettes des chevreuils, les pots, cônes de déblais, gouttières et pelotes des blaireaux n'ont plus de secrets pour nous !



Mais il y a aussi une multitude de petites bêtes qui grouillent au sol et qui s'occupent de la décomposition des feuilles.

Pendant notre classe de découverte, nous avons aussi appris à distinguer les différentes plantes et fleurs des bois ainsi qu'à faire un herbier pour garder une trace de nos découvertes.

Pour cela, nous avons tout d'abord ramassé différentes feuilles, fleurs, mousses de la forêt. Ensuite, nous les avons mises à plat dans une presse en bois, selon le principe des « lasagnes » : une feuille de papier journal, une plante, du journal, une fleur, du journal, une plante et ainsi de suite. Puis nous avons resserré la presse en bois avec des boulons. Et nous avons laissé sécher nos récoltes quelques heures.



Une fois sèches et bien aplaties, les plantes ont été retirées de la presse, et nous avons pu commencer notre travail de recherche. En observant les fleurs ramassées, nous les avons comparées à celles des manuels.

Lorsque nous avons repéré le nom des plantes, nous avons fait une fiche d'identité pour chacune d'elles. Ainsi, nous avons observé :

- la violette
- l'anémone Sylvie
- le lierre terrestre

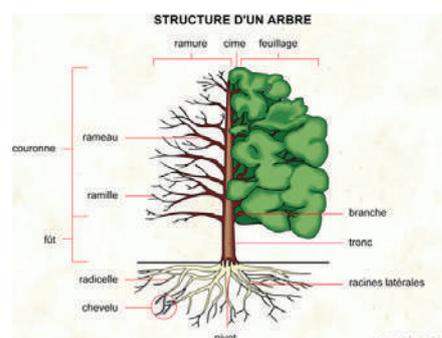


Ensuite, nous avons étudié les arbres, leur composition, leur fonctionnement et leur rôle déterminant dans la photosynthèse.

Ce fut une semaine de découverte formidable durant laquelle nous avons appris énormément de choses.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont soutenu notre projet grâce aux différentes ventes organisées : fromage, chocolat et choucroute.

Un grand merci également à la boucherie « Chez Hubert », à la « Choucrouterie Claude » et à la fromagerie « Les fruitières réunies de Tréwillers » sans qui ces actions n'auraient pu voir le jour.



VISITE DU RETABLE DE SEWEN

Lundi 5 juillet 2021, nous nous sommes rendus à l'église de Sewen pour rencontrer Monsieur Briswalter Jacques, le restaurateur du retable de l'église. Depuis plusieurs mois, il travaille à la restauration de cette grande œuvre d'art en bois sculpté, à l'arrière de l'autel, qui date de 1864.

Il nous a expliqué, qu'un retable est comme une « bande dessinée » qui raconte une histoire.

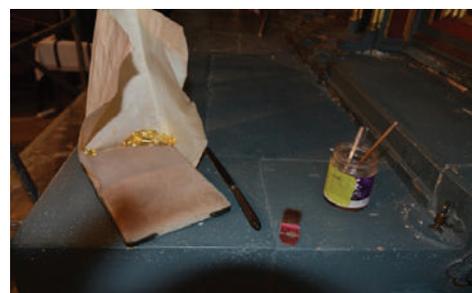
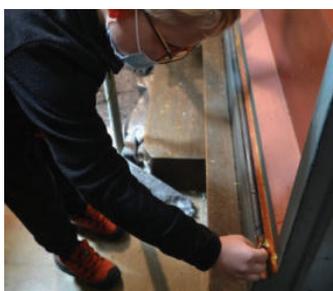
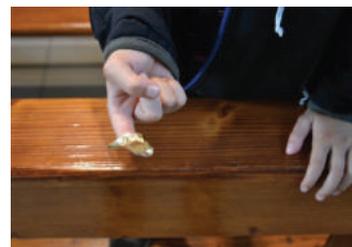
Les images sont remplacées par des statues qui représentent les différents personnages de la Bible. Chaque personnage étant reconnaissable par un symbole qui lui est propre.

Ainsi les gens qui ne savaient pas lire pouvaient comprendre les histoires racontées.



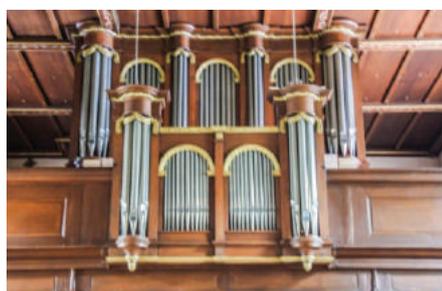
Le travail du restaurateur consiste à dépolir, nettoyer puis redonner au retable son aspect d'autrefois. Pour cela, il travaille comme un chimiste, il cherche les bons solvants, les bons produits, qui lui permettront de retrouver les couleurs et les dorures d'origine. Son travail est très minutieux, il travaille centimètre carré par centimètre carré, et utilise des milliers de coton-tiges !

Il utilise aussi des feuilles d'or. Il nous a montré ces feuilles toute fines et nous avons même pu en prendre dans les mains. Ensuite, chacun à notre tour, nous sommes allés poser une feuille d'or sur une partie du retable, participant ainsi à sa restauration. Ce fut une expérience inoubliable !



Découverte de l'orgue de Sewen

Dans un deuxième temps, nous sommes allés à la rencontre d'Alain Ringenbach, l'organiste de l'église.



Il nous a expliqué le fonctionnement de l'orgue, les différentes parties de l'instrument : les claviers, le pédalier, les tuyaux...

Cet instrument à vent est impressionnant par sa taille et par les nombreuses possibilités de sons qu'il offre. Nous avons même pu rentrer à l'intérieur tellement il est grand !



Ensuite, Alain nous a joué différents morceaux de musique, le son était puissant. C'était une belle après-midi !



Articles rédigés par les élèves de l'école de SEWEN

COVOITURAGE

Le Pays Thur Doller va lancer des lignes de covoiturage pour les trajets réguliers

Bouchons, trajets fatigants, prix du carburant, ...

Le Pays Thur Doller est actuellement engagé dans une démarche Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) et souhaite engager des actions permettant d'améliorer la mobilité sur notre territoire. Notre objectif : offrir aux habitants du territoire une nouvelle solution de déplacement pour leurs trajets domicile-travail.

La réflexion actuelle porte sur le déploiement d'un service de lignes de covoiturage pouvant être interne au territoire mais également vers l'agglomération de Mulhouse.

Une ligne de covoiturage ?

Les futures lignes fonctionnent à la manière d'une ligne de bus :

Pour les passagers :

- Je prévois mon covoiturage sur une application puis je me rends à mon arrêt.
- Je monte avec un conducteur qui me dépose à l'arrêt de mon choix sur la ligne

Pour les conducteurs :

- J'utilise l'application pour proposer mes places aux passagers
- J'emprunte la ligne pour prendre puis déposer des passagers aux arrêts

Le Pays Thur Doller est actuellement dans une phase de communication et d'enquête des besoins. À cette étape, les habitants sont invités à voter pour leurs itinéraires favoris en sélectionnant, en quelques clics, les arrêts et les horaires qui leur conviennent. Les tracés les plus populaires seront retenus.

Une démarche simple et rapide pour participer :

1. Se connecter au site <https://illicov.fr/voter>
2. Indiquer son point de départ et d'arrivée
3. S'identifier en 30 secondes
4. Faire part de ses propositions

Merci d'avance pour votre collaboration dans la réussite de ce projet !

MISE EN PLACE DE LA BANDEROLE DE COVOITURAGE

À l'entrée du village, la banderole du site illicov.fr/voter vous a sans doute interpellés :

C'est Delphine MICHAILOW, animatrice mobilité en charge du projet au Pays Thur Doller, qui nous a sollicités pour mettre en place cette banderole d'information.

Merci à M. BILQUEZ et au Maire M. REYMANN qui nous ont prêté main forte pour sa mise en place.

BS





Ouverture prochaine de lignes de covoiturage

**VOTEZ POUR VOS ARRÊTS
ET VOS HORAIRES**

Les atouts uniques de votre nouveau service public



Une utilisation
simple et flexible



Des trajets garantis
pour les passagers



Jusqu'à 100€/mois
pour les conducteurs

POUR PARTICIPER EN 1 CLIC

RENDEZ-VOUS SUR

illicov.fr/voter